Assemblée générale du Dimanche 20 janvier 2008

Le Président Zufferey Blaise ouvre la 140ème assemblée à 11h20, après l'office Divin célébré à l'église paroissiale en mémoire des Défunts de la Confrérie.

Monsieur le curé, chers confrères, au nom du comité je vous salue tous cordialement et je relève la présence d'Abellan Chaly représentant de la presse.

L'assemblée a été convoquée par notre secrétaire Zufferey Pierre-Alain et je vous remercie de votre présence. Le repas annuel sera remplacé cette année par notre traditionnelle sortie.

Je me permets d'excuser les personnes suivantes: Elsig Laurent-Nicolas, Fagioli André, Favre Jean, Michel, Rey Blaise, Tschopp Jean-Marc, Zufferey Alain, Hoseize, Cyril, Etienne, Grégoire, Marc, Michel de R., Patrick de B., Pierre-André, René de C., Roland de G., Romain, Serge et Vital.

L'année 2007 a été marquée par le décès de notre confrère Zufferey Joseph de C. le 25.6.2007. Je vous invite à observer une minute de silence et vous demande également une pensée pour nos confrères atteints dans leur santé.

Permettez moi de remémorer notre dernière Fête-Dieu du 7.6.2007. Le reposoir a été, comme à son habitude, installé au Foulon et la cérémonie religieuse s'est déroulée sous un soleil radieux. Cette Fête-Dieu fut très belle et haute en couleur grâce à une parade militaire parée de ses plus beaux costumes, à un superbe reposoir nous rappelant l'année de l'esprit saint, à la messe célébrée par notre Curé Milan Galovic, agrementée par la Caecilia et l'Echo de Chippis.

En entrant sans plus attendre dans le vif du sujet, le président présente l'ordre du jour comme indiqué sur la convocation:

1. Lecture du Protocole de l'assemblée du 21.1.2007
2. Lecture des comptes 2007
3. Rapport des vérificateurs
4. Cotisation 2008
5. Admission - démission
6. Vigne des Bernunes
7. Parade
8. Sortie
9. Divers

Le Président soumets l'ordre du jour à l'assemblée pour approbation. Aucune remarque n'est soulevée.

1. Lecture du Protocole de l'assemblée du 21.01.2007

Le secrétaire Zufferey Pierre-Alain donne lecture du PV.
Le Président remercie le secrétaire pour la parfaite lecture.
L'assemblée adopte à l'unanimité le procès-verbal.

2. Lecture des Comptes 2007

En l'absence du trésorier Blaise Prey, les comptes sont présentés à l'assemblée par le Président.

Total des Recettes	:	CHF 8'220.–
Total des dépenses	:	CHF 6'941.15
Augmentation de fortune	:	CHF 1'278.85
Fortune au 31.12.2007	:	CHF 22'066.03

Zufferey René-Pierre demande le détail concernant les frais d'entretien de la vigne.

3. Rapport des vérificateurs de comptes

Rudaz Charles-Henri prend la parole. Il demande au nom des vérificateurs d'accepter les comptes tels que présentés, et de donner décharge au caissier, tout en le remerciant pour la bonne tenue de livre.
Le Président soumet les comptes au vote qui sont acceptés à l'unanimité.

4. Cotisation 2008

Le Président et le comité proposent de laisser inchangée la cotisation annuelle à CHF 50.-.
Est accepté par l'assemblée

5. Admission - démission.

Aucune démission n'est parvenue au Comité. Par contre une demande d'admission a été adressée par Zufferey Denis, fils de Pierre Alain, notre secrétaire et Petit-fils de Pierot notre confrère.
L'assemblée accepte à l'unanimité ce nouveau membre.
Notre Confrérie compte ainsi à ce jour 69 membres.

6. Vigne des Bernunes.

Dès le 1.1.2007, notre vigne d'une surface de 461 m², composée de 380 m² de Chardonnay et de 81 m² de muscat a été travaillée par nos confrères qui ont participé activement aux travaux, à l'exception des traitements, attaches et effeuilles effectués par des tiers.
Notre vendange a été de très bonne qualité soit:

554 Kgs de chardonnay et 180 Kgs de muscat.

Nos valeureux travailleurs ont été conviés à une raclette au mois de novembre et deux bouteilles d'excellents nectars leur ont été remises.

Le Président invite Christian Faure à prendre la parole au sujet de la cigne, tout en le remerciant pour son engagement. Christian parle du climat, de l'hiver clément, des pluies abondantes de l'été nécessitant de nombreux hautements et ajoute rester à disposition pour le coaching.

Le Président déclare que l'expérience des travaux de la cigne sera renouvellée et fait circuler une liste pour les confrères désireux de travailler.

7. Parade

Comme vous le savez, Frély André a mis un terme à son activité de responsable de la Parade. Aussi pour le remercier de ces nombreuses années passés à l'organisation de notre Parade, nous nous permettrons de l'inviter lors d'une séance du comité pour lui remettre un présent.

Pour le remplacer, le comité a nommé Mounir Fernand, Frély André et Zufferey Claude se sont fait un plaisir de lui donner un coup de main. Un grand merci à tous les généreux donateur et spécialement à Frély André pour les costumes mis à disposition. Trois masques lions ont été acheté par notre confrère. Zufferey Marcellin prend la parole et s'offusque de la tenue des militaires, (fanfare), désinvolte, lors de la messe. Il demande de remédier à cette situation, faute de quoi la parade doit être supprimée.

Le Président prend bonne note et s'engage à sensibiliser les différents partenaires, afin qu'un tel comportement ne se reproduise plus.

8. Sortie.

Le Président rappelle à l'assemblée que notre dernière sortie a été tenue en mai 2002 à Expo 02 à Neuchâtel et que la date pour ce faire avait été avancée d'une année.

Il invite les confrères à se munir de leur carte d'identité pour cette occasion, car la sortie aura lieu dans le Val d'Aoste et qu'un programme sera élaboré.

Le président propose la date du 25.08.2008. L'assemblée indique que ce week-end auront lieu les festivités du 75ème de la Sté de gymnastique. Il est donc décidé du 30.08.2008. Le président demande de réserver cette date.

9 Divers

Le Président donne la Parole aux membres.

Tschopp Pascal demande la parole au sujet de la Parade et ce au sujet du retour du Fanion à l'Eglise.

Zufferey Blaise déclare que ce problème va être réglé d'entente avec notre Curé, Milan Galinac.

Comme la parole n'est plus demandée, le Président procède aux remerciements d'usage soit:

Le Conseil Communal pour les subsides de la Confrérie et de la Parade.

Flournir Fernand et Fréty André, ainsi que les soldats.

La Corem par Zufferey Remy pour l'exécution du panneau,

les entreprises Dénaz à Saint et Zufferey P. André, respectivement pour les fleurs et le bus

Toutes les personnes s'engageant pour le repas et la soirée

Mes collègues du Comité pour leur travail, énergie et amitié

A 12h10, le Président clot l'assemblée, remercie les confrères de leur attention et les prie à participer à l'apéro.

Le Président

BZ

Zufferey Blaise

Le Secrétaire

Zufferey P.-Alain